

Compte-rendu de la visioconférence du jeudi 23 avril 2020

<u>Présents</u>: Michel Godard, Jean-Yves Gallard, Claude Hélix, Mickaël LeCorre, Thomas Vallée, Michel Fonfreide, Daniel David, Denis Plasse, Eric Dubéros, Alexandre Douveneau, Florent Robinet, Stéphane Ollivier.

<u>Absents ou excusés:</u> Jean-Louis Garel, Philippe Pochic, Ewa Kolecki, David Ribeiro, Gérard Morice, Didier Cheneau

Invités (hors-Comité):

- Martine Lebreton (Pays Courvillois TT; ex-membre du CD28 et actuelle vérificatrice aux comptes), Jean-Philippe Percheron (ex-membre du CD28TT; actuel vice-président du C'Chartres TT), Kévin Hégo (éducateur du C'Chartres TT).
- Sébastien Cendrier (ATD), Nathalie Chaplain (secrétaire)
- ▶ Signature des CR des réunions du Comité du 18 décembre 2019 et du 19 février 2020. Comment faire ?

Le bureau directeur choisit tout de même de publier sur le site Internet du comité ces deux CR, qui ont de toute façon déjà été envoyés pour relecture et avis. Comme rien n'a été signalé, ils sont validés.

► <u>Secrétariat de séance</u>: par Stéphane

1) Infos du président :

Stéphane signale que la FFTT vient de préciser un peu plus les conditions d'arrêt de la saison avec les conséquences pour la suite (publication du 22 avril : http://www.fftt.com/site/actualites/2020-04-22/decisions-de-federation-concernant-arret-competitions-et-de-activite-pongiste">http://www.fftt.com/site/actualites/2020-04-22/decisions-de-federation-concernant-arret-competitions-et-de-activite-pongiste).

Pour le championnat séniors départemental, nous aurons la possibilité de conserver les mêmes poules que la phase retour de la saison 2019-2020 ou alors de choisir de les refaire. La commission sportive se penchera sur la question pour choisir ce qui nous semblera le plus adapté.

2) Données statistiques : nombre actuel de licenciés et comparaison avec la saison (n-1)

Cumul P et T en avril		Poussins Be		Benja	Benjamins Minimes		Cadets J		Jun	Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
		M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M + D
	EURE ET LOIR - 29/04/2019	77	21	89	22	154	11	100	14	73	11	207	27	388	38	1088	144	1232
Promo + Tradi	EURE ET LOIR - 16/04/2020	75	15	106	18	133	6	117	7	73	11	197	28	412	41	1113	126	1239
	Ecart : N - (N-1)	-2	-6	17	-4	-21	-5	17	-7	0	0	-10	1	24	3	25	-18	7



<u>Constat</u>: + 7 licences / an dernier ... avec +25 chez les G (notamment, gain en Benjamins, Cadets et Vétérans). Par contre, - 18 chez les F, avec un manque dans les catégories jeunes de Poussines à Cadettes.

Les stats risquent d'être maintenant figées. Nous sommes à +3 licenciés / à la fin de saison 18-19. Il pouvait rester quelques licences à prendre (ex : au SLTT, normalement 2 ...).

3) Fin de saison 2019-2020 :

> Bilans réalisés au niveau des commissions :

* Faits: CDA, CDJT, finances.

* A venir : Commission Sportive, presse-communication.

Le 1^{er} mur collaboratif proposé est déjà plein, et il manque les travaux des finances, de la sportive. Il reste malgré tout accessible : https://framemo.org/Bilan%20olympiade%202016-2020%20+%20perspectives%20prochain%20projet

Nouvel outil pour compiler les bilans et avoir plus de place pour afficher les données : site Internet Padlet https://padlet.com/stephane_ollivier2/3dj8t293z4q3hf7m

> Finances:

- * Dossier de subvention ANS transmis : pour 5 actions (jeunes : 1500 € demandés / féminines : 1000 € demandés / handisport : 400 € demandés / développement durable : 400 € demandés / formations : 300 € demandés)
- * Derniers travaux de Jean-Yves, Denis et Stéphane sur les finances : estimation du bilan financier global sur la saison 19-20. Sauf surprise de dernière minute, le Comité devrait être à l'équilibre financier sur la saison 2019-2020 malgré les derniers mois forcément perturbés.
 - * Situation pour la tombola « Initiatives » : infos apportées par oral, par Stéphane. Une communication sera faite auprès des clubs, pour expliquer la fin de l'action (notamment, la bascule vers des tickets à souche qu'il faudra compléter).
- ➤ Frais de déplacement des élus et des JA : relance pour finaliser cela assez vite. Merci d'utiliser le fichier Excel envoyé récemment par Nathalie.
 - ➤ Préparer le calendrier sportif 2020-2021 (penser notamment aux quelques modifications choisies par la CDJT, notamment sur le tournoi départemental de rentrée des jeunes, la JDD2 et le 1^{er} tournoi open jeunes)

Thomas a commencé à travailler sur ce calendrier. Une réunion sera bientôt programmée pour le finaliser.

4) Notre fin de saison perturbée et les questions que cela soulève pour l'année prochaine :

> Compétitions annulées : faut-il prévoir des remises tarifaires ?

- * 4 journées de championnat séniors annulées (sur 14 de la saison). Faut-il faire une remise l'année prochaine ? Présentation d'une simulation financière.
 - 4 journées non-jouées sur 14 = 28 %
 - Coût d'inscription d'une équipe (de PR à D3) : 84 euros x 28 % = 24 euros à rembourser ou déduire sur prochaine saison
 - Coût d'inscription d'une équipe de D4 : 62 euros x 24 % = 17 euros à rembourser ou déduire sur prochaine saison

Trois scénarios possibles :

1) Déduire de façon automatique,						
sur prochaine saison						
PR : 8 éq	24 € par éq	192 €				
D1 : 16 éq	24 € par éq	384 €				
D2 : 32 éq	24 € par éq	768 €				
D3 : 34 éq	24 € par éq	816 €				
D4 : 7 éq	17 € par éq	119 €				
Coût total du confinement 2279 €						
pour le Comité						
Saison 20-21: si augmentation						
D445011 = 0	ZI i bi titiginion	itution.				
	e de 2 € par éqi					
tarifair De PR à	e de 2 € par éqi	iipe				
tarifair						
tarifair De PR à D4 : 97 éq	e de 2 € par éqi	<i>tipe</i> 194 €				
tarifair De PR à D4 : 97 éq Bilan glo	e de 2 € par équ 2 € par éq	iipe 194 € ent +				

2) Proposer une déduction aux clubs qui le						
souhaitent (estimation : 50 % des équipes)						
PR : 4 éq	24 € par éq	96 €				
D1 : 8 éq	24 € par éq	192 €				
D2 : 16 éq	24 € par éq	384 €				
D3 : 17 éq	24 € par éq	408 €				
D4 : 4 éq	17 € par éq	68 €				
Coût total du	1148 €					
pour le	1110 €					
Saison 20-21 : si augmentation tarifaire de 2						
€ par équipe						
De PR à	2 € par ég	194 €				
D4 : 97 éq	- * F * * * * * * * * * * * * * * * *	-7,7				
Bilan global : confinement + augmentation						
tarifaire 20-21						
Coût total pour le Comité 954 €						

2) D I	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
3) Pas de réduction mais pas non plus					
d'augmentation tarifaire					
PR : 8 éq	0 € par éq	0 €			
D1 : 16 éq	0 € par éq	0 €			
D2 : 32 éq	0 € par éq	0 €			
D3 : 34 éq	0 € par éq	0 €			
D4 : 7 éq	0 € par éq	0 €			
Coût total du	0 €				
pour le	0.0				
Saison 20-21 : renoncement à					
l'augmentation tarifaire de 2 € par équipe					
De PR à	2 € par ég	194 €			
D4 : 97 éq	2 c par eq	1740			
Bilan global : renoncement à					
l'augmentation tarifaire					
Coût total po	Coût total pour le Comité				

Vote (élus du Comité):

Choix 1 : une voix / Choix 2 : une voix / Choix 3 : neuf voix. Cette solution est donc adoptée (pas de réduction sur l'engagement 2020-2021 mais pas non plus d'augmentation tarifaire).

48 équipes à 22 € l'engagement. <u>Trois choix possibles</u> :

- 1) Remboursement automatique de 11 ϵ / ϵ q = coût total de 528 ϵ
- 2) Remboursement décalé (11 €) si l'équipe se réengage l'année prochaine
- 3) Pas de remboursement des inscriptions 19-20 ... mais pas d'augmentation pour 20-21

Vote (élus du Comité) :

Choix 1 : une voix / Choix 2 : trois voix / Choix 3 : six voix. Cette solution est donc adoptée (pas de remboursement 19-20 mais pas non plus d'augmentation tarifaire en 20-21).

➤ Compétitions annulées : faut-il réattribuer les organisations aux mêmes clubs ?

* Coupes mixtes, championnats d'Eure et Loir, coupe d'Eure et Loir : annulés. Faut-il attribuer ces organisations aux clubs qui étaient positionnés cette année ?

Vote et solution adoptée : OK sur la proposition aux mêmes clubs l'année prochaine. Peut-être envisager une solution de repli sur certaines épreuves (=réservation d'une 2^e salle), au cas où me club prévu ne puisse finalement pas disposer de ses infrastructures.

^{*} Coupes d'Eure et Loir : tours 2 et 3 annulés. Ici aussi, faut-il faire une remise financière ?



5) AG 2020, élective pour la prochaine olympiade

A. Date et lieu de l'AG? Faut-il prévoir de repousser en septembre 2020?

Au moins trois soucis majeurs pour le maintien de la date du 26 juin :

- nous ne sommes actuellement pas sûr de la date de déconfinement
- serons-nous autorisés à rassembler une cinquantaine de personnes environ 1 mois après le déconfinement
- nous n'avons actuellement pas de confirmation de salle pour accueillir. Une municipalité prendra-t-elle le risque maintenant ?

Vote et solution adoptée :

A cause du risque sanitaire actuel, le choix est fait de repousser à la rentrée 2020 (si possible, début septembre ?).

L'organisation serait la suivante :

- AG exceptionnelle pour adoption des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur
- AG ordinaire élective
- Réunion de rentrée avec notamment information sur les nouveautés

L'ordre du jour sera donc dense! Peut-être envisager ces réunions un samedi, en faisant attention de ne pas tomber sur un WE de forum des associations (si eux aussi sont maintenus?).

- ➤ Préparatifs pour la plaquette AG 2020 : CR de commission à transmettre quand vous le pourrez (merci d'alléger le poids des photos)
 - ➤ Dossier pour le mérite départemental à envoyer prochainement dans les clubs : même formulaire que l'an dernier

B. Positionnement de chacun des membres actuels quant à sa réélection et nouveaux entrants potentiels

Infos données à l'oral. Jean-Yves et Stéphane ont déjà pris compte avec tous les membres (sauf un, mais info apportée par Michel Godard).

- ▶ Il semblerait que seuls quatre membres actuels ne poursuivront pas leur action en tant qu'élus au Comité.
- ► En parallèle, plusieurs personnes pourraient être intéressées pour entrer dans le prochain conseil d'administration. Cinq noms sont évoqués.

C. Formulaire officiel de candidature avec préférences à indiquer, pour le domaine d'action préférentiel

Stéphane va retravailler sur le document de candidature. Chaque personne devra le compléter et le renvoyer dans un délai de 1 mois avant l'AG. Ce document sera valable pour les nouveaux candidats mais aussi pour les élus actuels.

Site Internet : www.comite28tt.fr



6) Notre futur siège social et le déménagement

▶ Locaux 2 allée Prométhée à Chartres

Montant des charges des fluides pris en compte par le CDOS sur une période de 9 mois : 1350 euros

Superficie occupée par les structures 168m² soit un cout au m² de 8,04 euros sur cette période

Décompte par associations hébergées :

Basket + Tennis de Table 34m2 x 8,04 = 273,36

Voilà le montant des charges à prévoir pour notre hébergement de 9 mois sur ce site auquel il faudra ajouter les frais de nettoyage des locaux à répartir au prorata des surfaces.

▶ Déménagement restera à organiser ... à quelle date butoir ?

Thomas signale que cela ne l'inquiète pas trop. En trois heures de travail, à 4 ou 5 personnes, cela devrait être réalisé.

▶ Mutualisation des moyens avec les autres structures, pour le téléphone et Internet. Penser à vérifier que notre Comité n'est pas engagé sur un contrat qui dure encore dans le temps, avec notre fournisseur actuel.

7) Questions diverses

- ▶ Pour certaines compétitions, dès l'année prochaine :
 - * convocation officielle à transmettre aux JA concernés (notamment JA2 et JA3)
- * charte d'organisation pour les clubs qui reçoivent les interclubs, les coupes d'Eure et Loir, les finales par classement, les championnats d'Eure et Loir, les titres par équipes, les Tournois Opens Jeunes, le tournoi départemental, le tournoi départemental jeunes de rentrée : sensibiliser au développement durable, notamment pour limiter les déchets (servir dans des gobelets réutilisables, à partir de grandes bouteilles) + chercher éventuellement des approvisionnements en circuit-court :
 - bières : Eurelienne ? http://leurelienne.fr/boutique-leurelienne/
 - boisson sans alcool : jus de pommes (http://www.entrebeauceetperche.fr/fr/pages/zoom-sur-des-producteurs-locaux-97.html)

A priori, dans la boutique de l'Eurélienne, il y a aussi des jus de pommes proposés.

Cette charte « club organisateur » est en lien avec action n°4 du dossier ANS. Stéphane va essayer d'avancer dessus.



► Alexandre Douveneau :

- 1) Deux questions envoyées par mail en amont de la réunion
- * Quid du certificat médical pour la prochaine saison ? Y aura-t-il une prolongation de la validité pour éviter de se rendre à un RDV médical juste pour le certif ?

<u>Réponse de Stéphane</u> : « Je viens d'envoyer un mail à la FFTT, n'ayant eu personne au téléphone ce matin. Je t'ai mis en copie de ce mail. Nous verrons ce que la FFTT pourra nous apporter comme réponse ».

* Quelle position adopter en club si des joueurs demandent un remboursement d'une partie de leur licence 2019-2020 ?

Réponse de Stéphane: « Là, je n'ai pas de réponse toute faite à apporter. Je te signale juste que, pour l'instant, ni la FFTT, ni la Ligue ni le Comité n'ont envisagé de rembourser une partie du coût de la licence. Autrement dit, le coût d'une licence pour ton club ne va pas changer, à priori. Il reste ensuite la marge que le club prend ("cotisation au club"), et là c'est à vous de voir si vous faites un effort là-dessus. Je pense en tout cas qu'il faut être prudent, parce que cela peut vite chiffrer si vous décidez de rembourser une partie pour chacun de vos licenciés ».

La situation du remboursement est évoquée dans les personnes issues de plusieurs clubs. A priori, aucun n'a reçu de demande pour l'instant. Certains clubs ont réfléchi à la question et n'envisagent pas de rembourser, sauf dans des cas très particuliers (ex : licence prise très récemment, juste avant le confinement). Le souci est qu'au niveau des clubs euxmêmes, la facture de remboursement pourrait vite grimper ... alors que les clubs ne sont pas non plus responsables de la crise actuelle!

2) Alexandre nous informe qu'il a passé son examen « entraîneur fédéral » et qu'il l'a réussi. Il pourra donc donner un coup de main sur certaines actions de la CDJT, en travaillant avec Sébastien notamment.

► Michel Godard:

- * Quid de l'action zumba qui était prévue en mai 2020 ? Est-ce que l'on essaie de la reporter ? Réponse de Stéphane : on pourrait effectivement envisager deux actions Zumba sur la saison 2020-2021 (une en 1ère phase, l'autre en 2e phase, selon la disponibilité de l'animatrice et des infrastructures).
- * Nous signale que l'action « C'est l'été » de la ville de Chartres est annulée. Le comité devait au départ y intervenir, en alternance avec le club de C'Chartres TT qui devait lui aussi animer des créneaux sur la place des Epars.

Remarque post-réunion : Christophe Hélias, responsable de l'organisation à Chartres, a informé Stéphane, qui a également relayé le message à Benoît Gasnier pour que le C'Chartres TT soit lui aussi informé.

Site Internet : www.comite28tt.fr



▶ Eric Dubéros :

* quid du challenge arbitrage 2019-2020 ?

Discussions car il y a tout de même eu plus de 2/3 des compétitions de l'année (pour le JA1, pour le JA2 ... un peu moins pour le JA3, c'est vrai). Via la plateforme, un sondage est soumis.

Vote (élus du Comité):

Maintien du challenge arbitrage : huit voix / Annulation du challenge arbitrage : trois voix Le challenge arbitrage sera donc bien remis en AG 2020 malgré la saison écourtée.

* Les formations en visioconférence ne sont pas acceptées par la FFTT (Eric s'est renseigné notamment auprès de Françoise Lapicque, secrétaire générale de la FFTT). Par contre, possibilité de réaliser une sorte de « Foire aux questions sur l'arbitrage et le juge-arbitrage » à laquelle Eric pourrait apporter les réponses. Cela permettrait de mettre à profit le temps de confinement.

L'idée est très intéressante. Stéphane recontactera Eric pour voir les modalités pratiques (recueillir les questions ? Fixer les dates ? Voir la plateforme pour apporter les réponses ? ...) puis enverra l'informations aux clubs et directement sur le mail des joueurs.

▶ Daniel David:

* quid du challenge club 2019-2020 ?

Ici aussi, discussion. Puis, via la plateforme, un sondage est soumis.

Vote (élus du Comité):

Maintien du challenge club : dix voix / Annulation du challenge club : une voix Le challenge club sera donc bien remis en AG 2020 malgré la saison écourtée.

▶ Sébastien Cendrier :

- * nous signale qu'il doit valider l'obtention de l'examen « Initiateur de club » pour toutes les personnes formées cette saison puisqu'elles ont bien réalisé ce qui était attendu
- * évoque la notion de « référent club CDJT » : Stéphane a préparé un fichier Excel collaboratif, déposé sur un « Google Drive ». Le lien sera transmis aux clubs prochainement (avant l'été) ; ils pourront euxmêmes le compléter. Le référent CDJT sera l'interlocuteur privilégié de Sébastien, pour expliquer certaines de nos actions (ex : quel objectif pour tel ou tel rassemblement ? Quel public jeunes est concerné ? ...).
- * signale que la date de la JDD1 sera peut-être le mercredi 11 novembre 2020. Donc essayer de ne pas mettre d'organisation vétéran ce jour-là car il y a quand même des encadrants qui pourraient être concernés par les deux actions.

▶ Jean-Yves Gallard:

* nous rappelle qu'un sondage auprès des vétérans était envisagé, pour savoir si l'idée d'une nouvelle formule pour les individuels vétérans pouvait les intéresser (concrètement : indiv le matin / repas convivial le midi / tournoi de doubles l'après-midi ... donc une formule sur une journée complète). Stéphane répond qu'il va envoyer le sondage rapidement, sur les mails des vétérans et des clubs eux-mêmes.

Site Internet : <u>www.comite28tt.fr</u>



- ▶ Martine Lebreton : Stéphane a repris contact avec Martine le lendemain de la réunion car son intervention en visioconférence était difficile à entendre. Voici les commentaires qu'elle souhaitait nous transmettre :
- Martine a un avis conforme a ce qui été voté hier par les élus du Comité : pas de remboursements aux clubs du fait du Covid. De la même façon, pour les clubs, il lui paraît impossible d'envisager un remboursement d'une partie de la licence. Il ne faut pas confondre ce qui peut se passer pour une structure privée (remboursement d'abonnement) et ce qui se passe dans un club.
- Martine ne souhaite pas rentrer en tant qu'élue au Comité. Par contre, elle est d'accord d'apporter une aide ponctuelle, par exemple sur de la compta analytique sur certaines compétitions ou actions du Comité. Stéphane lui indique que l'outil analytique a normalement déjà été préparé et que le « suivi analytique » fait partie des projets dont la commission parle pour la prochaine olympiade.
- Stéphane questionne Martine sur le fait de poursuivre son rôle de vérificatrice aux comptes. Elle donne une réponse positive, en acceptant de poursuivre cette mission.

Fin de réunion par visioconférence à 20h45

Site Internet: www.comite28tt.fr